

DEPARTEMENT DU NORD

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
du Conseil Municipal de la Commune de
LEZENNES**

**Arrondissement
de LILLE**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LEZENNES s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Didier DUFOUR, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Objet : Convention aquagym/Centre de l'Espoir

**Date de convocation :
Le 22 novembre 2024**

Présents :

Didier DUFOUR – Frédérique DESCAMPS – Fabien DECOURSELLE – Lucienne LAVOISIER – Jean SAGETTE – Sylvie BLONDEL – Pierre BRUERE – Marie-France LAIGNEZ – Marc GODEFROY – Carole PETIT – Henri MOREL – Rizlène HENNACH – Sandrine DEPLECHIN – Cathy DONDEYNE – Ludovic CHRETIEN – Farid FARAJI – Michael DESEURE – Cyril MIRABAUD – Alexis DUCHESNE

**Nombre de Conseillers
en exercice : 23**

Absents excusés :

Christiane WALAS donne pouvoir à Carole PETIT
Marie-Laure LECHAT donne pouvoir à Fabien DECOURSELLE
Franck LACMANS donne pouvoir à Farid FARAJI
Véronique PAUWELS

**Nombre de Conseillers
Présents : 19**

Absents :

**Nombre de Conseillers
Votants : 22**

Pour : 22

Contre : 00

Abstention : 00

Secrétaire de séance : Sandrine DEPLECHIN

Vu l'avis de la commission solidarité

Madame Frédérique DESCAMPS, Adjointe aux affaires sociales, à la solidarité, la santé, les seniors et l'égalité Femmes/Hommes rappelle au Conseil le renouvellement de l'action volontariste en faveur de l'autonomie des seniors soutenu par le Département du Nord.

Dans ce cadre, il est proposé de renouveler l'action menée par le biais d'une convention de partenariat avec l'Association l'Espoir d'Hellemmes et la mise à disposition de la

balnéothérapie du Centre L'ESPOIR, pour des séances hebdomadaires d'une heure trente, pour l'année 2025.

Les bénéficiaires sont encadrés pendant leur séance par un agent communal dont les compétences et l'habilitation sont conformes à la réglementation en vigueur et une animatrice du réseau SIEL BLEU en charge de l'animation des séances.

Il est proposé de maintenir le coût de participation des bénéficiaires à :

- 4 € la séance pour les bénéficiaires imposables
- 2 € la séance pour les bénéficiaires non imposables

Le Conseil, après avoir entendu l'exposé de Mme Descamps :

- Valide le renouvellement de l'action en faveur de l'autonomie et du bien-être des séniors lezennois
- Valide la proposition tarifaire de participation aux séances d'aquagym
- Autorise M. le Maire à signer à renouveler la convention de partenariat avec l'association l'Espoir, sise 25, pavé du Moulin – 59260 HELLEMES

-----Adoptée à l'unanimité des votants -----

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme.



Le Maire,

Didier DUFOUR

Date d'envoi en Préfecture du Nord : 29 NOV. 2024

Date de réception en Préfecture du Nord :

Date de publication : 29 NOV. 2024